

INSTITUT AFRICAIN D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Leadership et Esprit d'Entreprise

- Ouverture à compter du 05 Novembre 2011 de la formation à distance.
- Préparez le Diplôme Élémentaire Comptable (D.E.C.) à domicile.
- Le D.E.C. : Le 1^{er} palier vers l'expertise comptable.

IAAE, ENSEMBLE ÉCLAIRONS VOTRE FUTUR.

B.P. 3475 Dakar-Sénégal - Tél. : 00221 77634 86 35
E-mail: iaae.institutlumiere@gmail.com

Bimensuel d'Informations et d'analyses économiques

PRIX : 500 F Cfa

L'économiste

leconomiste.ao@gmail.com - ISSN 2230-0775 - N° 001 - du 1er au 15 Octobre 2011

en Afrique de l'Ouest

A la découverte des Goldens Ladies de la finance au Sénégal

► INTERNATIONAL :
La crise de la dette aux Etats Unis d'Amérique et ses éventuelles conséquences dans la zone Euro et la zone UEMOA :



Mme Fatimatou Zahra DIOP,
Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Sénégal



Note de l'éditeur



Par Serigne
Ousmane BEYE

Chers lecteurs,

Vous tenez entre vos mains, le premier numéro de «l'économiste», votre bimensuel d'informations et d'analyses économiques. Vous vous êtes certainement dits, enfin ! Car il n'y avait plus sur le marché, une véritable revue spécialisée en économie. Justement, c'est cette lacune que nous voulons corriger. Notre ambition, c'est de satisfaire votre attente. «L'économiste» aura comme credo la rigueur, tant dans l'information, que dans l'analyse. Périodiquement, nous nous efforcerons de mettre à votre disposition : une rubrique «Avis d'expert» qui sera réservée à un spécialiste qui traitera d'un sujet d'actualité; «l'invité» donnera la parole à un homme ou à une femme maîtrisant essentiellement son domaine d'activité et pouvant apporter des éclairages sur certains aspects de l'économie nationale et internationale.

suite à la page 2

PROCHAINEMENT

www.leconomiste.sn

► «Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique», dénommé «Spécial Cinquantenaire de la BCEAO»

Appel à candidatures pour l'édition 2012 du « Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique », dénommé « Spécial Cinquantenaire de la BCEAO ».

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lance un appel à candidatures pour l'édition 2012 du « Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique », dénommé « Spécial Cinquantenaire de la BCEAO ».

D'une valeur de quinze (15) millions de FCFA pour l'édition 2012, ce Prix vise à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en récompensant un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres de l'UEMOA et pour la BCEAO.

Pour l'édition 2012, les thèmes des articles à soumettre devraient s'inscrire dans les problématiques ci-après :

- l'objectif de stabilité des prix dans les pays de l'UEMOA ;
- le développement du secteur financier dans l'UEMOA ;
- et l'accélération de la croissance économique dans les pays membres de l'UEMOA.

Peuvent faire acte de candidature, les chercheurs ressortissants de l'un des huit (08) Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), résidant ou non sur le territoire de l'Union et âgés de quarante-cinq (45) ans au plus au 31 décembre 2012. Le travail de recherche (ou étude) peut être

personnel ou avoir été élaboré par une équipe. Le Règlement du Prix et la fiche de candidature peuvent être téléchargés sur le site Internet de la BCEAO : <http://www.bceao.int>, rubrique « Prix Abdoulaye FADIGA ». Ils peuvent également être obtenus au Siège de la BCEAO, auprès de la Direction des Affaires Juridiques, ou dans les Agences Principales de la BCEAO et au niveau de la Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération à Paris.

Le délai de soumission des dossiers de candidature est fixé au 31 décembre 2011. Le dossier de candidature devra comporter tous les éléments requis pour son éligibilité et être transmis à l'adresse électronique : courrier.daj@bceao.int.

Pour toutes informations complémentaires, écrire à cette adresse électronique. Toutes les formalités liées à la candidature à ce Prix sont gratuites.

Pourquoi le « Prix Abdoulaye FADIGA » ?

Le prix Abdoulaye FADIGA est instauré pour encourager la recherche économique dans les pays membres de l'UEMOA. La première édition du Prix a été lancée le 18 mars 2008 au Siège de la Banque Centrale. La cérémonie de lancement de la seconde édition du Prix a été organisée le 9 juin 2010 à l'Université de Lomé, suivi de séances d'information dans les autres Universités de l'espace UEMOA. L'édition 2012, qui est donc la troisième, est dite spéciale en ce sens que la cérémonie de remise des symboles au Lauréat coïncidera avec la célébration du cinquantenaire de la Banque Centrale en 2012.

D'une valeur de quinze (15) millions pour l'édition 2012, ce Prix met en compétition tous les deux ans les chercheurs ressortissants des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) âgés de 45 ans au plus. Il récompense un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier et présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres de l'UEMOA et la BCEAO.

L'institution du « Prix Abdoulaye FADIGA » constitue un jalon nouveau d'une série d'actions soutenues de la Banque Centrale dans le domaine de la recherche économique (Lire la suite...)

La CEA et l'AIF lancent un prestigieux Prix d'Innovation pour l'Afrique 2012

Addis Abeba, 08 juillet 2011 (CEA) - La commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Fondation africaine pour l'innovation (AIF) ont le plaisir d'annoncer le premier Prix de l'Innovation pour l'Afrique (PIA) qui sera décerné pour la première fois en Février 2012. Ce prix prestigieux et bien assuré vise à encourager les innovations qui contribuent au développement durable en Afrique.

Par ce prix, l'AIF et la CEA viennent reconnaître, soutenir et encourager les innovateurs et les entrepreneurs - un groupe qui jusqu'à présent n'a été ni pris en compte ni bénéficié des programmes de coopération pour le développement de l'Afrique.

"L'innovation est une combinaison de l'identification de problèmes et de l'élaboration de solutions révolutionnaires réalisables ; nous espérons que ce prix puisera dans l'ingéniosité des Africains à résoudre les problèmes de l'Afrique," a noté le sous Secrétaire Général des Nations Unies et Secrétaire Exécutif de la CEA, son excellence Mr. Abdoulie Janneh. "Pour le moment, les idées, l'innovation et la connaissance constituent les forces motrices du monde, et transformatrices des économies. Il est donc normal et approprié que le Prix de l'Innovation pour l'Afrique cible un groupe unique d'acteurs - les innovateurs et les inventeurs dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), des technologies vertes ainsi que de la santé et la sécurité alimentaire", a-t-il ajouté. "L'AIF est très fière de la coopération avec la CEA et anticipe de nombreux projets d'innovation à concourir pour le prix. Il y a beaucoup de talents méconnus et non exploités sur ce continent," a ajouté Mr. Walter Fust, président de l'AIF. Les montants qui seront alloués aux innovateurs et entrepreneurs sélectionnés dans les trois domaines thématiques des TIC,

des technologies vertes, de la santé et la sécurité alimentaire consistent en : 100000 \$ pour le premier prix et 50000 \$ pour le second. La date limite pour la soumission de candidatures au PIA 2012 est fixée au 30 Septembre 2011, avec aucune possibilité d'extension. Par ce prix, les organisateurs espèrent stimuler chez les jeunes hommes et femmes africains l'intérêt dans les carrières scientifiques, technologiques et d'ingénierie et d'entrepreneurs.

Les objectifs principaux sont:

- Créer une plateforme pour identifier les concepts novateurs et les projets soumis par les candidats qui pourraient être pris en charge par le PIA
- Promouvoir en Afrique l'innovation dans les secteurs clés d'intérêt grâce à la compétition ;
- Promouvoir la science, la technologie et l'ingénierie, comme possibilités de carrière revalorisant, passionnante et noble chez les jeunes en présentant le profil des lauréats, et
- Encourager les entrepreneurs, les innovateurs, les organismes de financements et les prestataires de services de développement, d'échanger les idées et d'explorer les opportunités d'affaires novatrices. En droite ligne avec ses objectifs, le PIA vise les résultats ci-après :

Commercialisation des résultats de la recherche et développement (R&D) en Afrique ;

Le développement de petites entreprises, l'adoption de technologies nouvelles et émergentes et la croissance d'un secteur privé innovateur et dynamique ;

La croissance d'activités économiques qui favorisent à long terme un développement durable. Au cours des cinq prochaines années, l'AIF va cibler les innovateurs/entrepreneurs dans d'autres domaines thématiques à être déterminés chaque année par le comité consultatif technique

Note de l'éditeur

Par Serigne Ousmane BEYE

L'économiste» s'adresse particulièrement aux initiés, les professionnels évoluant dans le secteur économique, les universitaires, enseignants et chercheurs et les étudiants en science économique et en science de gestion. D'ailleurs, une rubrique «glossaire» est réservée aux apprenants. Elle mettra à la disposition du lecteur des mots-clés en économie et leurs significations. Une autre rubrique «lexique» sera réservée à la traduction «anglais-français» et «français-anglais» de certains mots ou expressions, souvent usités dans le langage économique. Périodiquement aussi, nous présenterons une rubrique «à la découverte de», qui vous permettra de faire la connaissance d'une personnalité s'activant dans le monde de l'économie.

Naturellement, «L'économiste» traitera de tous les sujets de l'actualité économique nationale, sous régionale (UEMOA, CEDEAO), africaine et internationale.

D'ici deux mois nous ramènerons la parution de bimensuel à hebdomadaire.

Enfin, «L'économiste», c'est votre revue, c'est la raison pour laquelle, nos pages vous seront ouvertes, pour vous permettre d'apporter votre contribution sur des thèmes d'actualité.

Cher lecteur, n'hésitez pas à chaque fois que de besoin, à nous apporter vos remarques et suggestions, pour nous permettre d'améliorer sans relâche, le contenu et la présentation de votre revue.

BONNE LECTURE !

L'économiste
en Afrique de l'Ouest

Tél: 77 634 86 35/ 77 137 36 88

BP: 3475 Dakar

leconomiste.ao@gmail.com

Global Consulting Intl'
Société éditrice

Serigne Ousmane BEYE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION

MAQUETTISTE
Moustapha BAKHOUM

Impression : AFRICOME

Distribution :
Global Consulting Intl'

L'évolution de l'économie mondiale et ses répercussions pour l'Afrique

Après la crise économique et financière, l'économie mondiale a montré des signes de reprise en 2010, mais des écarts de croissance ont subsisté en 2010 entre les économies développées d'un côté et celles en développement et émergentes de l'autre. Les pays développés, notamment les États-Unis, l'Union européenne (UE), l'Australie et le Japon ont connu un ralentissement (FMI, 2010a). Des déficits budgétaires insoutenables et des situations budgétaires délicates, dus aux mesures de sauvetage d'institutions financières, ont entraîné une grave crise de la dette souveraine au sein de l'UE en 2010. Certains pays européens ont réagi en adoptant des mesures de consolidation draconiennes qui ont consisté en partie à réduire les dépenses publiques. Victimes de cette consolidation budgétaire, de nombreux emplois dans le secteur public ont été détruits, ce qui a aggravé un taux de chômage déjà élevé et freiné la croissance dans la zone euro ainsi que la reprise économique mondiale, de façon plus générale. Les pays en développement et les pays développés, notamment la Chine et l'Inde ont rebondi vigoureusement bien que leur croissance se ralentisse également et que les perspectives pour 2011 restent incertaines.

Afin de faire face à la récession, les gouvernements dans le monde sont intervenus en 2010 en adoptant une série de politiques monétaires et budgétaires. Les États-Unis ont poursuivi leur politique monétaire souple en 2010 et ont même adopté des mesures d'assouplissement quantitatif (permettant d'injecter plus de liquidités dans le système financier par le biais d'instruments non conventionnels), les prêts n'en ont pas pour autant totalement repris aux États-Unis. Le dollar des États-Unis s'est cependant généralement déprécié en 2010 par rapport aux principales monnaies et à celles de pays en développement. Les faibles taux d'intérêt dans le monde ont poussé à investir les capitaux dans l'immobilier et les produits de base. Les prix de ces derniers semblent avoir profité également de la vigoureuse croissance économique dans les pays émergents qui ont enregistré une croissance économique relativement forte. La forte croissance économique se conjuguant aux préoccupations suscitées par la surchauffe, a poussé les économies émergentes telles que la Chine et l'Inde à durcir leurs politiques monétaires et à relever les taux d'intérêt en 2010.

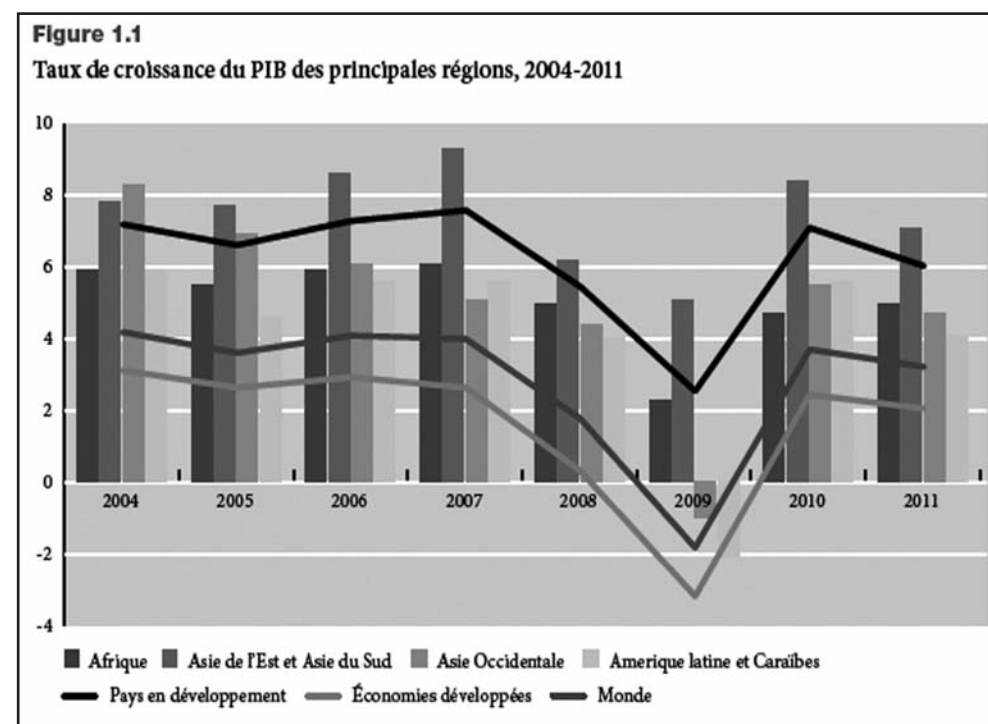
Cette évolution de l'économie mondiale a entraîné des fortunes diverses pour l'Afrique, même si la situation a été plutôt bonne dans l'ensemble. D'un côté, la hausse des prix des produits de base et l'augmentation des entrées d'investissement étranger direct (IED) dans les industries extractives ont favorisé la reprise économique dans toute l'Afrique.

De l'autre, la flambée des prix des produits de base, (des produits alimentaires en particulier), ont amené à se préoccuper de plus en plus de l'insécurité alimentaire et/ou de l'élargissement des déficits du compte courant dans certains pays africains importateurs de produits alimentaires.

1.1. La reprise économique mondiale a été modeste en 2010

Bien qu'elle ait progressé modestement au cours de la seconde moitié de l'année, l'économie mondiale a affiché un taux de croissance annuelle de 3,6 % par an en 2010, ce qui est un redressement remarquable par rapport à la baisse de 2,1 % enregistrée en 2009. La reprise n'a pu se poursuivre cependant que grâce essentiellement aux mesures de relance budgétaire et au vigoureux

côté, rechantant à accorder des prêts. En raison de ces facteurs, le taux de croissance dans les économies développées ne sera, selon les prévisions, que de 1,9 % en 2011 (Figure 1.1). Les taux de croissance des économies émergentes et en développement, bien qu'encore vigoureux, tomberont à environ 6% en 2011 en dépit de la reprise de la production industrielle et de ses effets positifs sur la balance des paiements. On s'attend à une reprise économique mondiale lente et difficile et les perspectives en ce qui concerne les différentes économies et régions, demeureront inégales. L'économie des États-Unis s'est redressée après s'être contractée au cours de la première moitié de 2009 et a enregistré un taux de croissance annuel de 1,6% durant le troisième trimestre et de 5 % au cours du quatrième trimestre.



soutien de la politique monétaire, notamment aux États-Unis. Du fait de la marge de manœuvre limitée pour une expansion budgétaire, de la fragilité du système financier international et de la faiblesse de la demande mondiale, le taux de croissance de l'économie mondiale ne sera, selon les prévisions, que de 3,1 % en 2011 (Figure 1.1).

Les ajustements structurels seront le principal problème auquel les économies développées seront confrontées en 2011 (EIU, 2010a). Les récentes mesures sévères de relance budgétaire ont gravement détérioré les équilibres budgétaires dans un bon nombre d'entre elles. Des considérations de viabilité budgétaire à moyen terme ont amené la plupart des pays développés à poursuivre la consolidation budgétaire malgré les pressions sociales et politiques de plus en plus fortes s'exerçant contre une telle mesure. Dans le même temps, l'efficacité d'un plus grand assouplissement monétaire, notamment l'assouplissement quantitatif est remise en question, les ménages continuant de consolider leur bilan en augmentant les taux d'épargne. Les banques, de leur

tre de 2009. Il y a eu toutefois une décélération qui a commencé durant le premier trimestre de 2010, le PIB n'augmentant que de 3,7 %. Cette tendance s'est poursuivie durant le deuxième trimestre, période pendant laquelle la croissance économique n'a été que de 1,7 % (Bureau of Economic Analysis, 2010). Cela est dû en partie à l'affaiblissement de l'effet stimulateur des politiques budgétaires et monétaires, ce qui dénote essentiellement un ralentissement de l'investissement en stocks, de l'investissement fixe résidentiel et non résidentiel, des dépenses de l'État et des pouvoirs locaux. Le taux de chômage aux États-Unis est resté élevé et le marché de l'immobilier est demeuré atone en 2010. En raison de la faiblesse des dépenses de consommation privée, l'économie des États-Unis va probablement connaître une reprise durable mais modeste.

Pour l'ensemble de l'année 2010, la croissance du PIB des États-Unis a été de 2,6 % et devrait, selon les projections, tomber à 2,2 % en 2011 (ONU-DESA, 2011). L'économie du Japon a continué de se redresser en 2010, dopée par la forte demande de biens d'équipement émanant aussi bien de pays émergents que de

pays en développement. Durant les deux premiers trimestres, le taux de croissance du PIB du Japon a été estimé à 5,9 % et à 3,5 % respectivement (statistiques du SCN du Japon, 2010).

Du fait de la faible performance de l'économie des États-Unis, le processus de reprise économique de ce pays, qui est en butte à la déflation depuis mai 2009 (statistiques du SCN du Japon, 2011), s'est ralenti. L'économie du Japon est, depuis mai 2009, en butte à la déflation. En outre, la forte appréciation du yen japonais fait planer une sérieuse menace sur la part du pays dans les exportations mondiales.

L'économie japonaise devrait, selon les projections, croître plus lentement en 2011, son PIB ne progressant que de 1,1 % (ONU-DESA, 2011).

En ce qui concerne les pays de l'UE, les perspectives sont moins bonnes que pour les États-Unis. Le taux de croissance des pays de l'Union devrait s'établir à 1,6% en 2011 contre 1,8 % en 2010 (ONU-DESA), ce qui s'explique en partie par la faiblesse des dépenses de consommation des ménages. La crise de la dette souveraine dans la zone euro en 2010 a poussé de nombreux pays à adopter des mesures draconiennes de consolidation et d'austérité budgétaires.

On s'attend à ce que les pays en développement maintiennent leur robuste performance et affichent des taux de croissance de 7,1% en 2010 et de 6% en 2011 (Figure 1.1). La Chine et l'Inde restent parmi les pays ayant réalisé la plus forte performance. La Chine devrait enregistrer une croissance de 8,9% en 2011, contre 10,1% en 2010. Quant à l'Inde, elle devrait enregistrer un taux de croissance de 8,4% en 2011, légèrement en hausse sur les 8,2% de 2010 (ONU-DESA, 2011). Face à une demande extérieure faible, la Chine est revenue à un plan de croissance axé sur le marché intérieur plus viable ; l'économie de l'Inde a tiré profit de l'augmentation des entrées de capitaux et de politiques macroéconomiques favorables.

En Asie occidentale, la reprise a, en partie, été dopée par l'évolution de la demande et des cours du pétrole qui, à leur tour, dépendaient des perspectives économiques mondiales. L'Asie occidentale a, dans l'ensemble, enregistré une croissance de 5,5% en 2010, mais on s'attend à ce qu'elle recule et se situe à 4,7% en 2011 (Figure 1.1).

De même, les économies en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) ont affiché un taux de croissance de 5,6% en 2010 grâce à l'augmentation de la demande de produits de base émanant des pays émergents et en développement. Les économies des ALC devraient, selon les projections, enregistrer une croissance de 4,1% en 2011 à mesure que le PIB des EU s'effrite (Figure 1.1).

Source : Commission économique pour l'Afrique (CEA)

► LES GOLDENS LADIES DE LA FINANCE

Ou les dames qui dirigent des institutions financières au Sénégal

Les femmes commencent à imposer leur leadership, sans tambour ni trompette, à la tête de certaines Institutions financières. Cette situation mérite d'être soulignée, car ces Dames en question, n'ont pas attendu l'application de la parité pour émerger. Bien au contraire, elles ont accédé à ces stations de responsabilité par le mérite, par une compétence avérée. Elles doivent être présentées comme des modèles à leurs sœurs et ainsi briser des tabous, pour permettre l'éclosion d'un leadership féminin dans le cercle très fermé de la finance.

Par Serigne Ousmane BEYE

L'une des pionnières est sans doute Madame Khady TALL, qui était, il n'y a pas longtemps à la tête de ECOBANK-SENEGAL. Aujourd'hui, elle occupe d'autres responsabilités sur le plan africain, à un niveau encore plus élevé.

L'agence de la BCEAO-SENEGAL est dirigée par la très brillante Madame Zahra DIOP. Il faut souligner que c'est la première fois qu'une Dame est à la tête de cette prestigieuse Banque au niveau local. C'est dire que Zahra DIOP a des prédispositions pour occuper des fonctions jusqu'ici réservées aux hommes et cela, aussi bien au plan national qu'au plan international.

Le Fonds de Promotion Economique qui

fait office de banque est géré par Madame Ndèye Khady DIOP. La Banque Régionale de Solidarité a, à sa tête une Dame qui tient bien les commandes.

Le Fonds de Développement Municipal (ex Crédit Municipal), a comme Directrice, Madame Rokhaya SY GAYE. Une Dame d'une très grande expérience.

La liste n'est pas close, car le Crédit Mutuel du Sénégal est dirigé par une autre Dame, sans oublier la BRVM, dont l'antenne à Dakar est sous la responsabilité d'une femme.

Comme on le voit, les femmes investissent les sphères de prise de décisions dans le milieu économique et financier.

Cette percée est à saluer et à encourager. D'abord, les femmes ont toujours été

marginalisées. Elles étaient pratiquement exclues des centres de prise de décisions. Faut-il rappeler que les femmes constituent plus de la moitié de la population du Sénégal. Alors, ce n'est que justice, si elles commencent à occuper les mêmes niveaux de responsabilité que les hommes. Ceci n'est pas un plaidoyer féministe. C'est simplement un constat et une situation qu'il faut encourager.

Cependant, une chose est l'accession des femmes à ces niveaux de responsabilité, une autre est de pouvoir peser sur les décisions et de les orienter en faveur de la promotion économique de la femme sénégalaise.

En effet, les études montrent en général, que les femmes constituent une couche

vulnérable et marginalisée à la fois.

Il serait alors intéressant, de voir ces Golden Ladies, s'activer dans et en dehors de leurs cadres de travail respectifs pour appuyer leurs sœurs, surtout les plus démunies à accéder au crédit pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus. Il faut le souligner, l'émancipation de la femme, passe d'abord par l'indépendance économique.

En Afrique, le rôle de la femme dans la gestion du ménage et dans les activités économiques de la communauté n'est plus à démontrer. La libération économique de la femme est une voie nécessaire au développement de la communauté de base et de façon plus large, de la Nation toute entière.

Il est donc normal de tirer le chapeau à ces Dames pionnières dans la gestion des Institutions financières. Il faut les féliciter pour leurs réussites respectives et les encourager à aller de l'avant, surtout quand on sait, qu'elles sont d'abord épouses, mères et responsables de ménages.

► Glossaire

JOUR DE BANQUE : Lors de la période de mobilisation de crédit par billet, la banque décompte deux jours supplémentaires (jours de banque) qui s'ajoutent au nombre de jours exacts défini par l'échéance. Ainsi, par exemple, un billet crée le premier avril, escompté le jour même, et ayant pour échéance le 30 mai, sera considéré comme ayant 63 jours (avril 30 jours + mai 31 jours + 2 jours) lorsqu'il sera procédé au décompte des intérêts à percevoir.

ECHELLE EN DATE DE VALEUR : Ce document indique le montant quotidien du solde du compte sur la période trimestrielle écoulée : le solde y est exprimé pour chaque jour de valeur. C'est le seul document bancaire arrêtant la position du compte en date de valeur. Les principales informations données dans l'échelle en date de valeur sont généralement les suivantes :

- Le montant de capitaux par date de valeur,
- La date de valeur,
- Le solde en valeur,
- Le nombre de jours,
- Le nombre débiteur ou créditeur,
- Les nombres antérieurs.

LEXIQUE

Autofinancement = Self financing
Allocation de ressources = Ressources allowances
Budget de production = Output budget
Budget de trésorerie = Cash budget
Budget base zéro = Zero base budgeting
Cahier des charges = Charges book
Capacité d'autofinancement (CAF) = Self financing capacity.

Biographie

Biographie sommaire de Mme Fatimatou Zahra DIOP, Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Sénégal

Après avoir obtenu à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar en 1978 une Maîtrise es Sciences Economiques, Madame Fatimatou Zahra DIOP, a réussi la même année au concours d'entrée au Centre Ouest Africain d'Etudes Bancaires (COFEB). Elle obtient ainsi son Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et est recrutée en 1980 au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en qualité d'Economiste Principale.

Mme Fatimatou Zahra DIOP occupe le poste de Directeur National depuis le 1er janvier 2009. A ce titre, elle a sous sa responsabilité la conduite des missions de la Banque Centrale sur le territoire de la République du Sénégal où elle représente le Gouverneur de la BCEAO, en particulier la mise en œuvre de la politique monétaire, l'émission des signes monétaires, la surveillance des établissements de crédit ainsi que la gestion et la surveillance des systèmes de paiement.

Entre 1999 et 2008, Mme DIOP a conduit la réforme des systèmes de paiements dans les huit Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) initiée par la BCEAO et qui a eu pour résultats la mise en place de trois systèmes de paiement modernes, à savoir : pour les gros montants, le système de règlement brut en temps réel, dénommé STAR-UEMOA, pour les paiements de masse, le système de compensation automatisée, SICA-UEMOA et le système interbancaire de paiement par cartes, géré par le GIM-UEMOA. Fatimatou Zahra DIOP a été membre des Groupes de travail institués par le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement de la Banque des Relations internationales (BRI), qui ont rédigé les Rapports de référence internationale sur les « Principes et pratiques applicables aux Systèmes de Paiement d'Importance Systémique » et sur les « Orientations générales pour le développement d'un système national de paiement ».



Mme Fatimatou Zahra DIOP, Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Sénégal

Auparavant, elle avait assumé, au sein de la BCEAO, les fonctions :

- de Chef du Service de la Réglementation Bancaire entre 1991 et 1996, avec comme responsabilités :
 - o l'élaboration et suivi de la réglementation applicable aux banques et établissements financiers de l'UMOA
 - o la surveillance des banques et établissements financiers de l'UMOA
 - o la gestion des prises de participation de la BCEAO et représenté la BCEAO en qualité d'administrateur au sein de plusieurs institutions bancaires (BHS, BDM, BNDA, CNCAS, etc.)
- d'Adjoint au Directeur des Opérations Financières entre 1996 et 1998, en charge de :
 - o l'exécution des opérations de trésorerie de la BCEAO, pour son propre compte ainsi que pour celui des Trésors publics et des banques ainsi que la gestion des opérations des Etats avec le F. M. I.
 - o la gestion des réserves en devises et en or de la BCEAO
 - o l'initiation de réflexions pour la modernisation des systèmes de paiement.

DIRECTION NATIONAL POUR LE SÉNÉGAL

Présentation et organisation de la BCEAO



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'activité d'émission monétaire en Afrique de l'Ouest a une histoire vieille de plus de 150 ans. Son origine remonte à la Banque du Sénégal, créée par décret du 21 décembre 1853, signé par Louis Napoléon Bonaparte. Elle a par la suite été assurée par divers établissements dont la Banque de l'Afrique Occidentale (de 1901 à 1955), l'Institut d'Emission de l'Afrique Occidentale Française et du Togo (de 1955 à 1959) et, enfin, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (à partir de 1959).

Après l'accession des États ouest africains à l'indépendance, en 1960, et sur-

tout à la suite de la signature du traité du 12 mai 1962 instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) par les chefs d'Etat de la Côte d'Ivoire, du Dahomey (actuel Bénin), de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est devenue un établissement public international, géré par un Conseil d'Administration composé de représentants des États membres de l'Union et de l'Etat français. Suite à la décision du Mali de créer une monnaie et un Institut d'émission propres, les six autres Etats ouest-africains décident de continuer

l'Union Monétaire et de maintenir au 1er novembre 1962 la date d'entrée en vigueur des nouvelles institutions.

A l'heure actuelle, la BCEAO est l'institut d'émission monétaire commun de huit pays ouest africains, à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Sur le plan juridique, la BCEAO est régie par les dispositions du traité de l'UMOA et ses Statuts. En sus de l'émission et de la sauvegarde de la monnaie commune, les autres missions de la BCEAO ont trait à la gestion de la politique monétaire, la surveillance du système bancaire et la gestion des réserves de change des pays membres.

La réforme institutionnelle, entrée en vigueur le 1er avril 2010, introduit des modifications profondes dans l'organisation et la gestion de l'UMOA. En effet, il a été instauré une nette séparation entre les organes de direction de l'Union et les organes d'administration. Les deux organes de Direction sont la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et le Conseil des Ministres. Les organes d'administration de la Banque Centrale sont le Gouverneur, le Comité de Politique Monétaire, le Conseil d'Administration, le Comité d'Audit et les Conseils Nationaux de Crédit.

Les changements institutionnels fonda-

mentaux concernent la création du Comité de Politique Monétaire et du comité d'Audit, ainsi que la modification des attributions du Conseil d'Administration et du Comité National du Crédit. Ces évolutions renforcent l'indépendance de la Banque Centrale, en particulier dans la définition de la politique monétaire, conformément aux standards internationaux.

Sur le plan de l'organisation interne, la Banque Centrale a son siège à Dakar et dispose d'un réseau composé de huit (08) Agences Principales et de quinze (15) Agences Auxiliaires. Le « Gouverneur est responsable de l'organisation des Services de la Banque Centrale et de leur activité » (article 64 des statuts de la BCEAO). Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs aux Vice-Gouverneurs ou à des agents de la Banque centrale.

A cet effet, la représentation du Gouverneur au Sénégal est assurée par le Directeur National qui coordonne et effectue le contrôle réglementaire des activités de l'Agence Principale de Dakar et des agences auxiliaires de Kaolack et Ziguinchor. Les principales fonctions du Directeur National concernent, sur le territoire national, la mise en oeuvre de la politique monétaire, la surveillance du secteur bancaire et des systèmes de paiements ainsi que l'émission et l'entretien des signes monétaires.

SÉNÉGAL

La situation économique dans une zone de turbulence

La direction de la prévision et des études économiques (DPEE) a fait l'état des lieux de l'économie sénégalaise pour 2011 et a dégagé des perspectives pour 2012. L'on peut dire, à la lecture de l'analyse faite par la DPEE, que la bouteille est à moitié vide ou à moitié pleine, c'est selon. Mais des incertitudes demeurent.

Par Serigne O. BEYE

De l'analyse faite par la DPEE de la situation économique du Sénégal, il ressort un taux de croissance de 4%. Par rapport au taux de croissance de 2010 qui était de 4,1%, on note une baisse de 0,1%. On observe un léger recul, que l'on peut considérer comme une stagnation. Le Sénégal, à l'instar de beaucoup d'autres pays africains, a comme objectif l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015. Seulement, avec un taux de croissance de 4% (qui n'est même pas sûr d'être atteint), l'on peut douter sur la satisfaction des OMD dans quatre ans.

D'ailleurs, Madame Valéria FICHERIA, représentante résidente du Fonds Monétaire International au Sénégal (FMI), n'a pas manqué de le souligner. Cette dernière pense que pour atteindre les OMD, il faut miser sur un taux de croissance de 7%, comme d'ailleurs ont pu le réaliser d'autres pays africains.

Cette baisse du taux de croissance à 4%, la DPEE l'attribue à une stagnation ou à un ralentissement des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire devra connaître cette année 2011 une croissance de 4,5% contre 5% en 2010, soit une baisse de 0,5%. Le secteur secondaire avec un taux de 5%, connaîtra aussi une baisse de 0,5% par rapport à 2010,

où le taux avait atteint 5,5%. Le secteur tertiaire ne connaîtra pratiquement pas de variation : son se stabilisera autour de 3%.

Le problème dans le secteur primaire, pour cette année, c'est assurément la situation pluviométrique, qui ne permet pas une croissance dans l'agriculture. Pour ce qui est du secteur secondaire, sa croissance est plombée par la baisse des activités de production chimique et du problème lancinant de l'énergie, avec les coupures intempestives d'électricité.

Madame Valéria FICHERIA, n'a pas manqué de rappeler d'ailleurs, qu'il ne faut pas tout miser sur le plan « takkal » ou sur l'autoroute à péage. Elle estime qu'il faut miser sur des secteurs porteurs de croissance. Elle suggère de relancer l'investissement privé.

La DPEE, toujours dans ses analyses, n'a pas manqué de faire état de l'inflation et de la pression fiscale. Concernant l'inflation, il est constaté une hausse de 3,9% sur les sept premiers mois de 2011, en rapport avec l'indice harmonisé des prix à la consommation. Ce renchérissement traduit la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées +8%, des produits énergétiques : électricité, gaz et autres +3%, les prix du transport +4% ;

Quant à la pression fiscale, elle sera entre 18,8% et 19,3% en 2011 et le déficit public atteindra 474 milliards en 2011, contre 337,7 milliards en 2010.

Les échanges avec l'extérieur vont enregistrer un déficit de 6,1% du PIB. Pour 2012, les ressources budgétaires sont projetées à 1.498 milliards, contre 1.396 milliards en 2011. Comme on le voit, les perspectives de l'économie sénégalaise ne sont pas très rassurantes. Cependant, des mesures correctives sont toujours possibles, à court, moyen et long terme. A court terme il faut revenir à l'orthodoxie dans la gestion des ressources publiques.

A moyen terme, il faut régler définitivement le pro-

blème de l'énergie et à long terme, les pouvoirs publics devront impérativement décliner une politique économique nette et claire visant la maîtrise de l'eau pour permettre des cultures de contre saison et ne plus compter uniquement sur l'eau de pluie.

ANNEXE I : Statistiques sur le calcul du taux de bancarisation au Sénégal

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
I - STATISTIQUES						
1 - Statistiques bancaires						
Nombre de banques ⁽¹⁾	12	17	17	17	16	17
Nombre de guichets permanents ⁽²⁾	122	158	172	214	265	299
Nombre de particuliers titulaires de comptes ⁽³⁾	442 380	517 691	568 449	609 658	731 255	750 678
2 - Statistiques postales						
Nombre d'établissements ⁽⁴⁾	1	1	1	1	1	1
Nombre de guichets permanents ⁽⁵⁾	158	166	158	166	166	167
Nombre de particuliers titulaires de comptes ⁽⁶⁾	175 305	183 126	175 306	183 126	313 129	319 113
3 - Statistiques sur les IMF						
Nombre d'établissements ⁽⁷⁾	225	251	274	322	358	353
Nombre de guichets permanents ⁽⁸⁾	228	251	274	322	490	434
Nombre de particuliers titulaires de comptes ⁽⁹⁾	712 501	769 735	799 625	954 310	1 299 356	1 246 083 (*)
5 - Statistiques sur le Trésor						
Nombre de guichets permanents ⁽¹⁰⁾	0	0	0	0	0	0
Nombre de particuliers titulaires de comptes ⁽¹¹⁾	0	0	0	0	0	0
6 - Nombre total de guichets permanents : (NHG) = 2+5+8+11+13	506	576	604	702	921	900
7 - Nombre total de titulaires de comptes : (NTC) = 3+6+9+12+14	1 330 186	1 470 552	1 533 380	1 747 094	2 343 740	2 315 874
8 - Population totale du pays ⁽¹²⁾	10 608 960	10 907 131	11 213 960	11 529 324	11 853 608	12 185 861

(*) 2009 : Données provisoires

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
II - TAUX DE BANCARISATION (TB)						
1 - Taux de bancarisation individuels						
Taux de bancarisation pour les banques :	4,2%	4,7%	5,0%	5,3%	6,2%	6,2%
TB _b = (3) x 100/PT						
Taux de bancarisation pour la Poste :	1,7%	1,7%	1,6%	1,6%	2,6%	2,6%
TB _p = (5) x 100/PT						
Taux de bancarisation pour les IMF :	6,7%	7,1%	7,1%	8,3%	11,0%	10,2%
TB _i = (8) x 100/PT						
Taux de bancarisation pour le Trésor :	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
TB _t = (11) x 100/PT						
2 - Taux de bancarisation élargi (TBE) : TBE = NTC x 100/PT	12,5%	13,5%	13,7%	15,2%	19,8%	19,0%

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
III - NOMBRE D'HABITANTS PAR GUICHETS (NHG)						
1 - Données par secteurs						
Nombre d'habitants par guichets bancaires :	86 959	68 998	65 197	53 875	44 731	40 755
(NHG _b) = PT/(2)						
Nombre d'habitants par guichets postaux :	67 145	65 706	70 974	69 454	71 407	72 969
(NHG _p) = PT/(5)						
Nombre d'habitants par guichets des IMF :	46 942	43 455	40 927	35 805	24 191	28 078
(NHG _i) = PT/(8)						
Nombre d'habitants par guichets du Trésor :	0	0	0	0	0	0
(NHG _t) = PT/(13)						
2 - Données globalisées : NHG = PT/NH	20 966	18 936	18 566	16 424	12 870	13 540

► SENEGAL :

Le secteur secondaire plus dynamique au 2ème trimestre 2011

L'activité économique interne du Sénégal a enregistré une hausse de 3,7% au deuxième trimestre de l'année par rapport au premier, marquée par les secteurs secondaire (5,9%) et tertiaire (3,8%), indique un rapport rendu public par la Direction de la prévision et des études économiques (DPEE). Selon le même document, l'inflation, mesurée par l'Indice des prix à la consommation et évaluée à 4,1% au premier semestre de 2011, souligne une hausse des prix à la consommation au premier semestre principalement des produits alimentaires (9,3%) et du transport (4,2%) tandis que la compétitivité-prix de l'économie sénégalaise s'est légèrement dégradée de 0,9% sur les six premiers mois de 2011.

La Direction de la prévision et des études économiques explique cette situation par 'le différentiel d'inflation défavorable (0,2%) conjuguée à l'appréciation du franc CFA (0,7%) par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux'. Les ressources mobilisées au premier semestre, composées de recettes budgétaires, de dons budgétaires et de recettes du Fonds de soutien à l'énergie, sont évaluées à 758,4 milliards de FCFA (environ 1,51 milliard de dollars américains), tandis que les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 880,1 milliards de FCFA (1,76 milliard de dollars), un écart de 14 pour cent que la DPEE qualifie de 'progression en glissement annuel, due surtout aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes'.

Selon le rapport, sur le plan social, «les résultats de l'enquête de conjoncture sociale montrent que l'assainissement reste le service le moins accessible pour les ménages». Par ailleurs, les échanges commerciaux montrent un cumul des exportations de biens à fin juin 2011 s'élevant à 518,1 milliards de FCFA (1,036 milliard de dollars) contre 488,7 milliards de FCFA (897,4 millions de dollars) au premier semestre de 2010, soit une hausse de 18,3 pour cent, tandis que les importations de biens affichent 1.065 milliards de FCFA (2,13 milliards de dollars) au premier semestre 2011, en retrait de 1,3 pour cent par rapport à la même période en 2010. La situation monétaire laisse apparaître, en glissement annuel

à fin juin 2011, une hausse de 2 pour cent des avoirs extérieurs nets», indique le document qui précise que les crédits à l'économie se sont renforcés de 16 pour cent et que la liquidité globale de l'économie a enregistré une hausse de 11 pour cent.

Le rapport indique que les transferts rapides de fonds utilisant les établissements de crédit du Sénégal ont connu une hausse de 5,5 pour cent au 2ème trimestre, passant de 148,6 milliards de FCFA (297,2 millions de dollars) à 156,7 milliards de FCFA (313,4 millions de dollars), tandis que sur les 6 premiers mois de l'année, les transferts reçus sont évalués à 305,3 milliards de FCFA (610,6 millions de dollars), soit une progression de 5,5 pour cent par rapport à la même période de 2010.

Quant à l'encours des crédits, évalué à 186 milliards de FCFA (372 millions de dollars), il a augmenté de 1,8 pour cent, alors que les dépôts, chiffrés à 174,2 milliards de FCFA (348 millions de dollars) ont connu une hausse de 7,7 pour cent», indique le texte qui souligne toutefois que 'le taux des créances en souffrance, établi à 4,98 pour cent, s'inscrit en dégradation de 0,46 point de pourcentage sur la période'.

La situation monétaire laisse apparaître, en glissement annuel

► CEDEAO

Création d'une grande compagnie maritime



La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est sur le point de mettre en place un projet qui pourrait radicalement changer l'état de l'économie africaine, en particulier, celle de l'Afrique de l'Ouest. En effet la CEDEAO en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce d'Afrique de l'Ouest, et sous l'initiative du directeur général de la Banque d'import-export du Nigeria (NEXIM), Monsieur Roberts Orya, envisage lancer le projet SEALINK. Ce projet ambitionne de créer une grande compagnie maritime qui relierait tous les pays de la côte ouest africaine, ceci dans le but de faciliter les échanges commerciaux, de renforcer les flux transactionnels entre les pays et d'assurer le transport régulier des marchandises entre les Etats membres de la CEDEAO. Longtemps critiquée pour son manque de vision et surtout pour l'absence d'un projet de

loi sur la libre circulation de ses ressortissants, la CEDEAO par un tel projet va redonner de l'espoir à tous les pays membres de cet organisme. D'un montant total estimé à plus de 61,5 millions de dollars, ce projet est actuellement en phase de structuration juridique avant d'être validé et exécuter. Quant aux moyens de financement, il est prévu une levée de fonds qui débutera à partir de début novembre. Par ailleurs pour les modalités de financement il a été retenu, 60 % de fonds propres et 40 % de dette. En ce qui concerne les 61,5 millions de dollars, coût du projet, il a été précisé que 60 millions seront consacrés aux équipements et au fonds de roulement tandis que les 1,5 millions seront destinés à une campagne de sensibilisation pour faciliter la levée de fonds. D'après l'étude qui a été menée sur le projet, il ne suffira que de trois ans pour voir les premiers dividendes.

► AFRIQUE :

La crise financière affecte les transferts des immigrants africains

La baisse des transferts d'argent des immigrants africains vers leur pays d'origine, en raison de la crise financière qui s'est transformée en crise économique va avoir un impact considérable sur les efforts de lutte contre la pauvreté en Afrique. C'est du moins le constat du directeur de la division Afrique de la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le développement (CNUCED), le Malien Habib Ouane. Selon diverses études, 70% des transferts d'argent envoyés en Afrique sont consacrés à la consommation des ménages et 15% environ aux investissements. D'après les prévisions de la Banque mondiale et de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), ces transferts vont connaître une baisse durable de l'ordre de 7 à 10% en 2009. Rappelons que les transferts des migrants dépassent pour certains pays africains comme les Comores, le Mali et le Sénégal le volume de l'Aide publique au développement. D'où une réflexion a été engagée pour transformer ces transferts en investissements directs dans des secteurs productifs.



► CEDEAO ET INDE

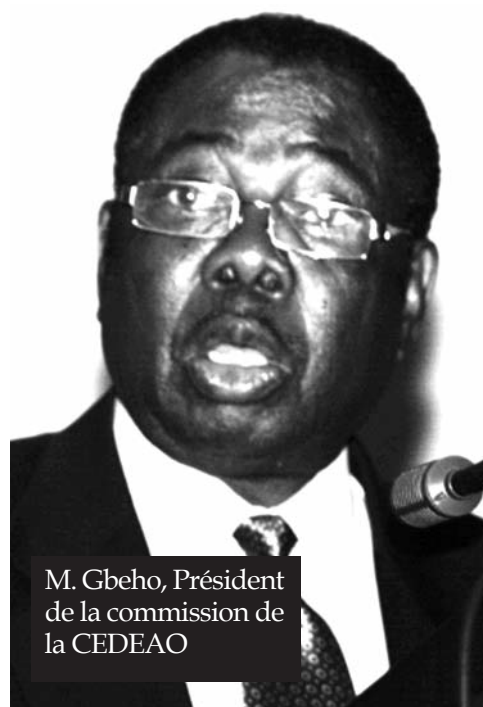
Un accord de coopération multisectoriel

Signature entre la CEDEAO et l'Inde d'un accord de coopération multisectoriel - La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Inde ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération multisectorielle dans neuf domaines-clé identifiés, selon un communiqué de la CEDEAO reçu lundi par la PANA à Abuja. Ce protocole d'accord a été signé le 06 mai 2011 par le président de la Commission de la CEDEAO, James Victor Gbeho et le Haut commissaire indien au Nigeria, Mahesh Sachdev. Cet accord prévoit l'établissement et le renforcement de relations dans les secteurs bancaire, alimentaire et agricole, le bâtiment et la construction de routes, le transport ferroviaire et les autres moyens de communication.

Lil couvre également la coopération dans les secteurs de la métallurgie, de la mécanique, de l'énergie, du textile, du cuir, des transports et des communications, ainsi que l'électronique et la biotechnologie. Les deux parties doivent mettre en place les procédures et mécanismes pour rendre opérationnel ce protocole d'accord, comme les stratégies d'exécution, les programmes et activités. 'Ce protocole d'accord est un outil pour le développement qui a pour objectif de nous aider à réaliser la vision régionale d'une institution tournée vers les populations en contribuant à améliorer le bien-être de nos citoyens', a déclaré M. Gbeho après la cérémonie de signature, qui s'est déroulée en présence d'un ministre indien en visite. Il a rappelé que la CEDEAO, qui devait initialement se consacrer au développement économique de la région, avait dû étendre son rôle à l'arène politique afin

de faire face à la dynamique de la région et de créer un environnement favorable à la réalisation de son mandat initial. A cet égard, il a souligné que l'organisation 'faisait de son mieux pour améliorer les conditions de vie des citoyens de la région, conformément à sa mission et qu'elle attendait beaucoup de sa coopération avec l'Inde, qui a de nombreuses similarités avec les Etats membres de la CEDEAO'. Le président Gbeho a salué le développement économique de l'Inde, qu'il a qualifié de source d'inspiration pour les Etats de la communauté. Le Haut commissaire indien a déclaré pour sa part que le protocole d'accord était un moyen potentiel d'élargir la coopération entre la CEDEAO et son pays, qui avait déjà de bonnes relations bilatérales avec les Etats membres de la Communauté.

Pana



M. Gbeho, Président de la Commission de la CEDEAO

► BANQUE

Les nouveaux systèmes de paiement désormais en cours dans l'espace UEMOA sont de trois ordres

L'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) n'entend pas être du reste de la révolution technologique des temps modernes dans les transactions commerciales. Ainsi, sous la houlette de la BCEAO, une série de nouveaux moyens modernes de paiement scripturaux ont été initiés dans l'optique de mieux favoriser les transactions entre acteurs économiques des huit pays qui constituent l'espace UEMOA.

Selon le directeur national de la BCEAO M. Alain Fagnon Koutangni, les innovations dans les moyens de paiement se justifient par le volume de plus en plus accru des transactions dans l'espace UEMOA, et surtout les risques liés à la manipulation de l'argent liquide auxquels font fassent les agents économiques. Il importe dorénavant pour les 80 millions d'habitants de l'espace UEMOA où le taux de bancarisation est encore inférieur à 5%, d'infléchir une telle tendance à travers la promotion de nouveaux systèmes de paiement dont l'appropriation s'avère nécessaire. Car de façon globale, ces nouveaux moyens modernes de paiement visent entre autres à améliorer l'efficacité des systèmes de paiement et accroître leur sécurité en réduisant les délais de traitement des opérations ainsi que leur coût. De même, il s'agit de minimiser l'utilisation des paiements en espèces, en mettant à la disposition des agents économiques des instruments de paiement modernes qui répondent à leurs besoins et facilitent leur accès aux services bancaires et financiers.

Les systèmes de paiement en question Les nouveaux systèmes de paiement désormais en cours dans l'espace UEMOA sont de trois ordres. - Le STAR/UEMOA : Le système de transfert automatisé et de règlement dans l'UEMOA est un système de règlement brut en temps réel basé sur le traitement des instructions de paiement. C'est un système conçu pour les transferts interbancaires de gros montants et dans lequel chaque transaction est réglée sur une base brute et en temps réel, le règlement ayant lieu en même temps. Il est entré en production le 25 juin 2004. Il est localisé au siège de la BCEAO à Dakar. - Le SICA/UEMOA : Le système interbancaire de compensation automatisé dans l'UEMOA est un outil automatisé qui permet aux établissements participants d'échanger leurs transactions de paiement et assure la compensation multilatérale des transactions en vue de leurs règlements. Il se compose de huit Systèmes de Compensation Nationaux (SCN), à savoir un système dans chaque Etat membre de l'UEMOA et un système de compensation régional localisé au siège de la

BCEAO à Dakar. - Le système de carte interbancaire régional mis en place par le secteur bancaire sous l'impulsion de la BCEAO depuis juin 2007. Ces cartes interbancaires sont un moyen de paiement alternatif aux espèces; elles permettent d'accéder à un réseau dense de GAB/DAB (distributeurs automatiques de billets) et TPE (terminaux de paiement électroniques) dans l'Union. La possibilité est aussi offerte d'avoir une carte sans compte bancaire (concept de portemonnaie électronique); l'acceptation par un seul TPE, des cartes bancaires émises par n'importe quelle banque de l'UEMOA. Signalons que grâce à la carte bancaire GIM-UEMOA, le porteur d'une carte «régionale GIM-UEMOA» peut retirer de l'argent sur n'importe quel distributeur dans n'importe pays de l'UEMOA, et effectuer un paiement chez tous les commerçants qui affichent le logo «GIM-UEMOA». Il importe de souligner également que les moyens modernes de paiement en cours dans l'espace UEMOA répondent à un nouveau cadre juridique des systèmes de paiement de l'UEMOA.

MALI

lancement de l'Union monétaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Bamako, Mali - Le lancement de l'Union monétaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2020 entraînera le démarrage des activités de la Banque centrale de la CEDEAO, l'introduction de la monnaie commune de la CEDEAO et le retrait des signes monétaires des monnaies nationales, selon la feuille de route pour le programme de monnaie unique de ce regroupement régional adoptée à l'occasion du séminaire de mobilisation sur ce programme qui se tient actuellement à Bamako. L'initiative de la création d'une Union monétaire dans la sous-région remonte à l'adoption du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC) par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement en juillet 1987.

Cette mesure repose sur l'hypothèse selon laquelle l'Union monétaire constituait un pilier essentiel de la réalisation de l'objectif de l'intégration économique, compte tenu de la multiplicité des monnaies non convertibles, du faible niveau des échanges entre Etats membres, de la précarité du système financier, de l'instabilité macroéconomique, du faible niveau de la confiance des investisseurs et de la diversité des politiques budgétaires et financières.

Selon le directeur général de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), Pr Mohamed Ben Oumar N'Diaye, si la réalisation du projet de monnaie unique de la CEDEAO a connu un certain nombre de reports, l'adoption par le Conseil de convergence en mai 2009 d'une nouvelle stratégie appuyée par une feuille de route précise ouvre de nouvelles perspectives avec la mise en œuvre effective des activités prévues dans cette feuille de route et conformément au calendrier prescrit.

La feuille de route prévoit, entre autre, dès 2009 la mise en œuvre de la surveillance multilatérale, l'opérationnalisation des comités nationaux de coordination, la formulation et l'harmonisation des critères de convergence et l'adoption des critères de convergence harmonisés.

Il est envisagé avant le quatrième trimestre de 2014 l'harmonisation des statistiques de la fiscalité intérieure, du cadre juridique, comptable des Finances publiques, l'achèvement de la mise en place des infrastructures de paiement en Sierra Leone, en Guinée-Conakry et en Gambie et le démantèlement de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires pour assurer la libre circulation des biens, des personnes et des services au sein de la CEDEAO.

Le séminaire est conjointement organisé par la CEDEAO et l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), basée à Freetown, en Sierra Leone, rappelle-t-on.

Pana

La crise de la dette aux Etats Unis d'Amérique et ses éventuelles conséquences dans la zone Euro et la zone UEMOA :

Les Etats-Unis d'Amérique ont toujours été au cœur des grandes orientations de l'économie mondiale depuis les accords de Bretton Woods, en 1944, qui ont mis en place le Système Monétaire et financier actuel. Un petit rappel historique permettra de mieux comprendre le poids des Etats Unis dans l'économie mondiale. En effet, les Acoords de Bretton woods ont la particularité d'avoir mis en place les trois institutions ci-après :

- Le Fonds Monétaire International (FMI), dont les missions sont de promouvoir une croissance équilibrée de l'économie mondiale, d'assurer la stabilité du Système Monétaire International (SMI), de mettre les bases d'une coopération monétaire internationale entre les pays membres, de faciliter la mise en place d'un système multilatéral des paiements et enfin, de financer les pays membres en difficultés de balance des paiements.
- La Banque Internationale pour la Reconstruction de et Développement(BIRD) dont la mission essentielle était la reconstruction de l'Europe, complètement dévastée par la seconde guerre mondiale, en remettant en place les infrastructures économiques et sociales et éradiquer la pauvreté. La BIRD deviendra la Banque Mondiale qui, actuellement, en collaboration directe avec le FMI, s'est engagée à éradiquer la pauvreté à l'échelle mondiale, en finançant dans les PED particulières, les projets sociaux des Etats dans les domaines de la santé, l'éducation et des infrastructures d'appui à la production...
- L'Organisation International de Commerce (OIC) qui a rapidement disparu pour laisser la place au GATT et par la suite l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) chargée de promouvoir une croissance équitable du commerce international et la concurrence à l'échelle mondiale, tout en ayant comme objectif principal de supprimer les barrières taarifaires (droits de douane...) et non tarifaires.

Aussi, rappelons toujours que le Système monétaire issus des Accords de bretton woods reposait sur le régime d'étalon-change-or, un régime de change fixe, dans lequel seul le dollar est convertible en or, avec l'once d'or égale à 35 dollars. Dès cet instant, le dollar est devenu la monnaie pivot du Système Monétaire International et les réserves de change des banques centrales dites périphériques (autres que la FED) sont constituées en Or et en Dollars. C'est en 1971 que les Etats Unis ont décidé de supprimer la convertibilité du dollar en Or ; le régime de change fixe disparaît et laisse la place au régime de change flottant. Depuis, toutes les monnaies flottent entre elles au gré de l'offre et la demande. En 1973, l'Or est remplacé par le DTS (Droit de Tirage Spécial) créé en 1969, qui l'unité de compte du FMI qui est évalué sur la base des quatre monnaies déterminantes du SMI, à savoir l' dollar (USD) l'euro (EUR), la livre sterling

(GBP) et le yen (JPY), après application, à chaque devise, d'un coefficient de pondération déterminé en fonction du poids de la devise dans le commerce international. Le DTS est donc un actif de réserve au FMI coté en dollar chaque midi à la bourse de Londres. Les DTS peuvent être échangés contre des devises librement utilisables. Le constat est clair, le dollar reste la monnaie pivot du SMI et dans le régime de change flottant, la dépréciation d'une monnaie assure automatiquement le rééquilibrage commercial. En effet, une inflation, aux Etats Unis par exemple, déprécie le dollar et diminue son pouvoir d'achat, quand le pouvoir d'achat des monnaies étrangères augmente. Cette option facilite les exportations et freine les importations américaines. C'est la voie suivie par le gouvernement américain face à son niveau d'endettement très élevé et aux difficultés sociales dont il fait face (chômage, déficit des régimes sociaux etc.). Les exportations demeurent l'une des grandes forces motrices des Etats-Unis.



Thierno Oumar SY

déficit commercial très important devant l'Allemagne qui est le deuxième importateur. Les importations sont gigantesques, mais les exportations ne sont pas à négliger. Le déficit commercial des Etats-Unis s'est alourdi pour atteindre 53,1 milliards en fin 2010, son plus haut niveau depuis 2008, sous l'ef-

A la fin de l'année 2010, la dette des administrations subfédérales qui n'ont pas le droit de faire des déficits, se chiffre à 2417 milliards de dollars, représentant 16,3 du PIB des USA. Elle ne menace pas les finances américaines. Par contre, la dette des administrations fédérales est nettement plus inquiétante. Elle est de 13.871 milliards de dollars à la fin de l'année 2010, représentant 94, 1 % du PIB. Cette dette publique intègre la dette publique du trésor américain qui se chiffre à 9327 milliards de dollars et la dette détenue par les fonds sociaux américains qui est à 4543 milliards. La dette publique représente 63,2 % du PIB et la dette détenue par les fonds sociaux 30,8 % du de PIB des USA.

b) Les raisons de l'Endettement :

Les crises financières des années 90 et 2000 ont laissé de nombreuses séquelles dans l'économie américaine ; les ménages comme des établissements financiers et non financiers et les Administrations fédérales sont très lourdement endettés. En effet, la crise des subprimes a eu comme conséquence la perte, par environ 1,5 million de foyers, de leurs logements en 2007, incapables de rembourser leurs crédits immobiliers. La crise du secteur de l'immobilier est dès lors inévitable et une épidémie de ventes aux enchères forcées s'installe. Mais les mises en vente forcées sont coûteuses, et peuvent causer de sérieux dommages collatéraux. Face à l'effondrement du marché des crédits immobiliers aux particuliers américains peu solvables, le marché monétaire américain a accusé des déficits en liquidités très importants. Ce qui a nécessité les interventions de banques internationales pour racheter ces crédits immobiliers risqués vendus par wall street (titrisation).

Suite : prochain numéro

Exemple : Valeur d'un DTS, le Mardi 16 Mars 2011

DEVISES	PONDERATIONS	TAUX DE CHANGE	EQUIVALENTS EN DTS
EURO	0,4230	1,39480 USD	0,590000 USD
JPY	12,1000	80,70000 USD	0,149938 USD
GBP	0,1110	1,60820 USD	0,178510 USD
USD	0,6600	1,00000 USD	0,660000 USD
		1 DTS =	1,578448 USD

Source : Données FMI

1°) L'économie américaine asphyxiée par sa dette publique :

a) Les caractéristiques de l'endettement de la première puissance :

Il est important de signaler à priori que l'économie américaine est une économie de services, une économie fortement spécialisée dans la haute technologie, l'armement, l'habillement, la biotechnologie, la finance et dans l'agroalimentaire. Elle est le deuxième exportateur mondial, juste après l'Allemagne et le premier importateur mondial, avec un

fet d'un recul des exportations supérieur à la baisse des importations. Les exportations ont baissé de 2,3% et totalisé 171 milliards de dollar, pendant que les importations ont diminué de 1%, totalisant 224 milliards de dollars en 2011 durant les six premiers mois de l'année 2011, selon le ministère du commerce américain. Le déficit extérieur américain vient de forte consommation des ménages et les Etats-Unis ont une très forte capacité de recycler ses excédents commerciaux pour relancer l'économie en période de ralentissement et de récession économique. La dette publique américaine est excessivement élevée. Elle réunit les gouvernements des USA, c'est-à-dire les administrations subfédérales et l'administration fédérale.